

Collecte pour la replantation du canal du Midi

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

© VNF

L'année 2014 a été celle du passage à une phase de gestion qui permet d'installer un rythme de croisière pour les abattages tant en quantité qu'en qualité de l'organisation du travail. Les plantations sont sur le même chemin et le choix de l'essence jalon devra permettre la mise en place d'un processus de travail stabilisé. La démarche de mécénat, outre les fonds collectés, permet de mieux faire connaître les enjeux de ce projet ambitieux et contribue en cela à la visibilité de la démarche de VNF à Toulouse.

Patrick Butte,

Directeur de la Direction territoriale de VNF Sud-Ouest



VNF s'engage pour le canal du Midi

42 000 platanes menacés

Le chancre coloré. C'est le nom de la maladie qui s'attaque aux platanes du canal du Midi et se propage de façon exponentielle. Depuis 2006, 9 850 platanes qui bordent la voie navigable classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, ont déjà été abattus parce qu'ils étaient atteints par la maladie ou pour ralentir sa propagation. Afin de sauvegarder ce paysage précieux impacté par ces abattages, VNF replante pour restaurer la monumentalité des alignements d'arbres que nous connaissons aujourd'hui et les léguer aux générations futures.

Un projet d'envergure

Le coût global du projet est estimé à 200 millions d'euros sur 20 ans (hors maîtrise d'oeuvre). VNF et les collectivités locales se mobilisent pour en financer les 2/3. Et depuis 2013, VNF s'est également lancé dans une collecte de fonds et à la recherche de financements innovants pour soutenir ce programme ambitieux.

Les temps forts du projet et des plantations en 2014

Novembre 2013 - mars 2014

Préparation des sols et plantations des essences selon le cahier de référence présenté à la Commission Supérieure des Sites.

Mi février - mi avril

Première période d'abattages.

Les abattages se font hors période d'hivernage, de migration et de reproduction des oiseaux et chiroptères: VNF travaille avec un comité d'experts naturalistes et les associations locales de protection de l'environnement pour limiter l'impact de ces abattages.

Mi août - mi novembre

Deuxième période d'abattages.

Septembre - octobre

Mission de prospection arbre par arbre des platanes du canal. Objectif: suivi de l'évolution de la maladie pour la programmation des chantiers.

Chiffres clefs du projet en 2014

3 000 €

c'est le coût moyen du remplacement d'un arbre (coûts d'abattage, replantation, entretien des berges jusque-là maintenues par les racines des platanes, frais d'expertises et maîtrise d'œuvre).

157 chantiers

suivis pour les abattages, la préparation des sols et les plantations.

3 500 arbres

abattus pour ralentir la propagation.

2 500 nouveaux arbres malades identifiés

résultat de la prospection à l'automne : arrivée du chancre en Haute-Garonne en atteignant Castanet Tolosan.

820 m de berges

réaménagées et stabilisées à Trèbes.

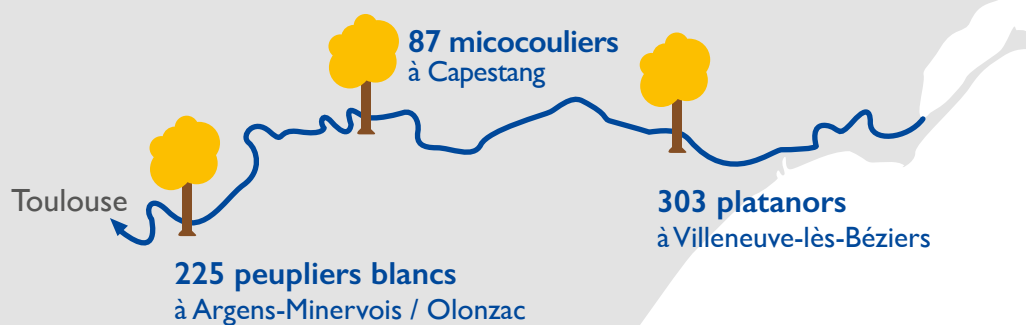
12 000 € versés à SUBTITREE,

un projet de recherche d'étudiants de l'INSA et de l'Université Paul Sabatier à Toulouse. Le but : créer une cellule qui produirait des molécules pour lutter contre le chancre. Récompensée par un prix au MIT de Boston, ce projet de recherche fondamentale nécessiterait une thèse complémentaire pour étudier sa mise en pratique.

4 essences différentes replantées

chênes à feuilles de châtaignier, peupliers blancs, micocouliers et platanors sur de grandes sections le long du canal.

615 arbres replantés :



Le canal du Midi, c'est mon histoire aussi

Parce que ce projet touche chaque amoureux du patrimoine en plein cœur, VNF a choisi de faire appel aux riverains et aux usagers du canal. Tous les passionnés du canal ont ainsi pu participer à un casting pour mettre leur image au service de notre cause commune.

35 000 dépliants, courriers et emails de sollicitations ont été envoyés aux riverains et usagers du canal sur l'Aude, la Haute-Garonne et l'Hérault.

4 195 dons des passionnés du canal depuis 2013.

60,5 €, c'est la moyenne des dons reçus.



Les entreprises se mobilisent pour le canal

Ils sont de plus en plus nombreux à s'impliquer pour la sauvegarde du canal du Midi. En 2014, le Club des Entreprises Mécènes compte ainsi 29 membres.

Des entreprises qui s'impliquent

Créé en 2013, le Club des Entreprises Mécènes du canal du Midi rassemble tous les acteurs économiques qui souhaitent agir pour la préservation du canal. Chaque membre y consacre entre 2 500€ et 100 000€ par an : un soutien précieux entièrement reversé

au programme de replantation. Par ailleurs, les entreprises échangent régulièrement sur l'avancée du projet avec VNF et soutiennent toutes les actions de communication menées.



Les mécènes du canal peuvent se réunir lors de soirées conviviales pour échanger sur les avancées du projet de replantation du canal.

Biterrois de naissance et ayant vécu toute ma jeunesse au bord du canal, le voir sans ses platanes m'attriste particulièrement. Pour nous, le canal est un ouvrage emblématique du Languedoc-Roussillon et demain de la future grande région. Et en tant qu'entreprise de Travaux Publics, nous sommes très soucieux de l'aménagement de notre territoire et de son environnement. Le canal représente d'ailleurs à lui seul l'ensemble de nos métiers (terrassements, génie civil, travaux maritimes et fluviaux) et est un exemple parfait de ce que peut être un partenariat public privé (PPP) dans une période où le financement des projets est très aléatoire.

Jean-Michel Buesa,

Entrepreneur et Président de la Fédération régionale des travaux Public Languedoc-Roussillon (FRTTP) en 2014

Le canal du Midi est le symbole de la douceur et de la sérénité de nos régions. Ce patrimoine exceptionnel est aujourd'hui menacé par la prolifération d'une maladie, à ce jour incurable, le chancre coloré. Il mérite que nous agissions ensemble au sein du « Club des Entreprises Mécènes du canal du Midi ». Tous ceux qui, comme moi, y sont viscéralement attachés, souhaitent se mobiliser pour le sauver et transmettre ce joyau aux générations futures. J'invite tous les acteurs économiques de nos régions à nous rejoindre. C'est une part de nous-mêmes qu'il convient de sauver.

René Bouscatel,

Président du Club des Entreprises Mécènes du canal du Midi

Ils s'engagent avec nous





Arbres chançrés sur le canal du Midi. ©VNF

Données financières

RESSOURCES

Engagement des entreprises	225 735 €
Collecte auprès du grand public	152 973 €
Dotation des collectivités	840 880 €
Contribution VNF	6 700 645 €
Total RESSOURCES	7 920 233 €

DÉPENSES SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME DE RESTAURATION

Abattages	6 795 641 €
Replantations	622 399 €
Aménagement et maintien des berges	164 439 €
Ingénierie et recherche de chancre : accompagnement d'experts, prospection et études de sols	128 868 €
Communication, pauses de pieux d'amarrage, marquage de platanes, Assistance maîtrise d'ouvrage	208 886 €
Total DÉPENSES	7 920 233 €

🍷 L'équipe en charge du projet plantations

Pour répondre à la propagation de la maladie et l'ampleur des travaux d'abattage et de replantation, VNF a mis en place au sein de la direction territoriale Sud-Ouest, une organisation dédiée au projet de restauration des plantations du canal du Midi réunissant six personnes : une directrice de projet, une responsable de la conduite des opérations, un responsable des expertises plantations / environnement, une chargée d'opération plantations, un gestionnaire des marchés publics et une assistante projet. La cellule *Communication, Archives et Documentation* mène la communication sur le projet accompagnée de l'équipe mécénat qui sensibilise le grand public et les entreprises pour collecter des fonds. Les subdivisions territoriales assurent quant à elles au niveau local, la concertation avec les collectivités territoriales.